

main-d'œuvre et en matériel de façon à maintenir la paix dans le monde. Je n'avais pas l'intention de parler ainsi, mais peut-être devrais-je dire dans le contexte de mon argument, que je ne me soucie pas tant de la force du Canada en tant que puissance militaire, que de sa capacité à aider au maintien de la paix dans l'univers.

Si nous admettons que le rôle primordial du Canada sur la scène internationale est de disposer d'hommes et de matériel susceptibles d'être envoyés partout dans le monde pour apaiser des conflits régionaux, nous devons examiner la composition de nos forces armées pour voir si elles sont en mesure d'exécuter ces missions.

Il y a de bonnes raisons pour que le Canada joue un rôle dans le monde présent. Nos troupes sont acceptées à cette fin par d'autres nations. Par exemple, bon nombre de pays n'accepteraient pas des troupes de l'Union soviétique, des États-Unis, de la France ou de la Grande-Bretagne. Je doute que les forces américaines soient bien accueillies dans certains pays d'Asie ou d'Afrique. Il en est de même pour les troupes soviétiques. L'envoi de ces troupes serait suspect dans les pays concernés. Ils redouteraient un accroissement du pouvoir et de l'influence de l'Union soviétique chez eux si on permettait aux armées de ce puissant pays de s'y installer. La présence d'une armée américaine serait tout aussi mal vue au Moyen-Orient, en Extrême-Orient et dans d'autres régions du monde. Le Vietnam en est l'exemple le plus connu, mais je m'abs-tiendrai de le commenter.

Je soutiens que les troupes du Royaume-Uni et de la France, anciennes puissances coloniales, ne seraient pas acceptées dans leurs colonies de jadis. J'ai assisté périodiquement à des réunions internationales, certaines sous l'égide des Nations Unies, d'autres au sein de nos propres associations parlementaires. Une chose est évidente, c'est que ces pays nouveaux, ces pays émergents, autrefois colonies britanniques ou françaises, ne voudront jamais, sous aucun prétexte, accepter de troupes sur leurs territoires. Ils n'en veulent pas. Nombre d'entre eux sont obsédés par la pensée de se débarrasser de toute trace d'influence étrangère afin de pouvoir concentrer leurs efforts sur leur propre gouvernement. Je n'ai pas le moindre doute qu'à cette étape les forces des anciennes puissances colonisatrices ne seraient pas autorisées à revenir si des conflits devaient se déclencher entre n'importe quelles des nations. Voilà pourquoi je pense que le Canada devrait accepter ce rôle. J'admets que nous avons assumé des tâches de ce genre dans un certain nombre de ré-

gions, même si nous n'étions peut-être pas suffisamment préparés, au point de vue militaire, pour remplir cette fonction.

• (8.30 p.m.)

Une autre raison qui me porte à croire que ce serait une tâche tout indiquée pour le Canada, c'est que parmi les petits pays de l'univers—je me place sous l'angle démographique—il n'en n'est pas qui puisse mieux que le Canada, qui a de vastes ressources matérielles, soutenir une force pour le maintien de la paix.

Cette considération est importante. Nous savons en effet que si les grandes puissances, principales cotisantes des Nations Unies ne s'entendent pas sur la nécessité d'envoyer une force de maintien de la paix, il est normal que les opposants refusent leur contribution financière à une armée de ce genre. Cela s'est produit dans le cas du Congo, par exemple. Je songe aux cas où le Conseil de sécurité a autorisé une force de maintien de la paix à entreprendre des opérations, mais où les cotisations prévues n'ont pas été versées. On a donc besoin d'une nation qui consente à fournir un service de ce genre et dont les ressources matérielles permettent de maintenir la force en cause. La force de maintien de la paix stationnée à Chypre constitue un exemple et il y en a d'autres. Si les Nations Unies ne sont pas d'accord sur l'envoi de cette force, de graves dommages pourraient survenir pendant les discussions et les échanges d'idées. La situation pourrait devenir si grave qu'il ne servirait à rien d'envoyer un contingent peu important, tel que le Canada peut en fournir.

Après avoir reconnu que le Canada devrait accepter de contribuer au maintien de la paix et signalé la situation exceptionnelle du Canada qui est en mesure de jouer un rôle de ce genre dans les affaires internationales, j'arrive maintenant logiquement à l'étape suivante: comment organiser nos forces armées pour faire fructifier ce concept. J'ai dit que je ne prétendais pas être spécialiste en affaires militaires. Il serait peut-être possible d'établir des services armés distincts pour fournir l'effectif et le matériel requis. Je n'en suis pas certain. Je sais que ces forces ont déjà été fournies à maintes reprises par le passé, mais non sans peine probablement. Il me semble que l'idée que certains de mes collègues et moi ont préconisée est une chose bien différente de la recherche des meilleures méthodes d'application.

Mon honorable ami de Fraser-Valley a signalé, comme en fait foi le compte rendu du 30 janvier à la page 12423 que les membres